

Malgré Trump, la pharma suisse progresse

BOURSES Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche a inauguré une longue période d'incertitudes pour l'industrie pharmaceutique, avec des menaces de droits de douane inédits. Les valeurs des grandes entreprises suisses du secteur sont néanmoins à la hausse

ÉTIENNE MEYER-VACHERAND

Depuis le début de son mandat, Donald Trump a multiplié les pressions sur l'industrie pharmaceutique, entre menaces de droits de douane et exigences de baisses de prix. Malgré ce climat incertain, les titres des principales entreprises suisses du secteur connaissent une progression, plus ou moins marquée, depuis le début de l'année.

Pour Agathe Bouché Berton, analyste actions chez Bordier & Cie, les accords conclus par certaines sociétés du secteur lèvent progressivement les incertitudes: «Ces accords sont négociés au cas par cas mais ont une base commune. Un des volets concerne des réductions de prix dans le cadre du programme d'assurance fédéral Medicaid, ces derniers présentent une prime de 20 à 30% par rapport à ceux que l'on observe en Europe. Ce segment ne représente que 2 à 3% du chiffre d'affaires des sociétés pharmaceutiques, c'est donc totalement absorbable par les entreprises.»

Décote générale du secteur

Les arrangements annoncés par la Maison-Blanche, notamment avec l'américain Pfizer et le britannique AstraZeneca, prévoient également la vente directe de médicaments avec rabais pouvant atteindre jusqu'à 80%. «Cette mesure touche les personnes qui n'ont pas d'assurance et doivent acheter leurs médicaments sans les rabais négociés par les assurances, poursuit l'analyste. Cela devrait permettre d'améliorer l'accès aux soins pour une partie de la population et offrir un potentiel de hausse des volumes pour les sociétés», analyse Agathe Bouché Berton.

Ces accords prévoient également une suspension des droits de douane pour une durée de trois ans, ce qui laisse du temps aux groupes de réorganiser leur production pour renforcer leurs capacités aux Etats-Unis. Des signes rassurants pour le marché qui ont redonné de l'attrait aux valeurs de la pharma pour les investisseurs.

«Historiquement, l'industrie pharmaceutique mondiale se traite avec une prime de 10% par rapport au marché. La décote était de 20% avant ces annonces, proche des points bas observés lors d'autres périodes de stress sur le prix des médicaments aux Etats-Unis comme l'Hillarycare en 1993, l'Obamacare en 2009-2010 ou plus récemment les négociations de l'Inflation Reduction Act [loi de l'administration Biden qui inclut un mécanisme de négociation des prix de certains traitements, ndlr]», détaille Agathe Bouché Berton. Cette décote du secteur par rapport au marché persiste, mais l'amélioration de la visibilité due à ces accords devrait conduire à une revalorisation des titres. Dans ce contexte, les grandes valorisations suisses ont connu des évolutions différentes sur les neuf premiers mois de l'année. Tour d'horizon.

Une hausse marquée pour Sandoz, +30%

Redevenu indépendant en octobre 2023 après sa séparation de Novartis, le spécialiste des génériques marque la progression la plus importante de l'année jusqu'à présent dans les sciences de la vie au sein du SMI. En annonçant des droits de douane sur l'industrie pharmaceutique fin septembre sur Truth Social, Donald Trump a indiqué que seuls les médicaments protégés par des brevets seraient concernés. En l'absence d'une publication officielle venant préciser les contours de la mesure, l'incertitude demeure. Mais la progression de Sandoz s'inscrit dans une tendance de fond.

+97%

La hausse du titre de Sandoz depuis son introduction en bourse en octobre 2023.

«Lors de l'introduction en bourse de Sandoz, il y a eu une tendance à sous-estimer l'importance des biosimilaires [équivalents des génériques pour les médicaments d'origine biologique, ndlr], domaine dans lequel Sandoz est numéro un», souligne Anick Baud, gérante de fonds en actions suisses auprès de la société genevoise Bruellan. Il y a donc un effet de rattrapage par rapport à la cotation du début.» En deux ans, la valeur du titre a quasi été multipliée par deux, passant de 25 francs à environ 48 francs actuellement.

«La société profite d'un reposionnement sur les génériques complexes, difficiles à produire, et les biosimilaires, qui présentent

des marges plus élevées que les génériques de petites molécules, souligne Agathe Bouché Berton. Sandoz dispose d'un pipeline de produits à venir qui lui permettra de générer une croissance des ventes de 5% par an et une amélioration de la marge EBITDA [avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement, ndlr]. Elle affiche donc un profil de croissance des résultats supérieur à celui de la pharma.»

La politique de Donald Trump sur la réduction des prix des médicaments aux Etats-Unis, dans un marché où les génériques ne sont pas privilégiés, pourrait bénéficier à Sandoz. «Les intermédiaires pharmaceutiques américains se rétribuent sur les rabais qu'ils obtiennent auprès des groupes pharmaceutiques, un modèle qui ne fonctionne pas avec les fabricants de génériques. Mais face à une administration qui cherche à réduire les coûts, cela pourrait être positif pour Sandoz», relève Anick Baud. Au premier semestre, Sandoz a publié un chiffre d'affaires en progression de 4% à taux de change constant, soutenu par une croissance des ventes de génériques à hauteur de 12%.

Novartis (+17%) devance Roche (+7%)

Pour le moment, aucun des deux géants bâlois de la pharma n'a encore annoncé d'accord avec la Maison-Blanche pour répondre aux attentes de Donald Trump sur le prix des médicaments. Fin septembre, Novartis a cependant annoncé la mise en place d'un système de vente directe de son anti-inflammatoire à large spectre Cosentyx, un de ses médicaments les plus vendus, à prix réduit. Tout comme Roche, il devrait être à l'abri

des droits de douane annoncés par le président américain. Ce dernier a indiqué que les entreprises prévoyant de construire ou construisant des sites de production aux Etats-Unis seraient épargnées.

«L'amélioration de la visibilité due à ces accords devrait conduire à une revalorisation des titres»

AGATHE BOUCHÉ BERTON,
ANALYSTE ACTIONS, BORDIER & CIE

La forme avantageuse de Novartis face à Roche est un phénomène qui n'est pas une nouveauté et ne se limite pas aux neuf premiers mois de 2025. Depuis début 2023, le titre de Roche a reculé de 4,3%, malgré une progression de 9% depuis le début de l'année, tandis que Novartis progresse de 29% sur deux ans. Le groupe dirigé par Vas Narasimhan continue de bénéficier de l'élan positif lié à la réorganisation de ses activités pour se concentrer sur les médicaments innovants. «Le groupe a bénéficié des lancements de plusieurs nouveaux produits générant une croissance des ventes ces dernières années et a surpris positivement lors de la publication de ses résultats, pointe Agathe Bouché Berton. Cependant, on pourrait entrer dans une période où le potentiel de surprises devient moins fréquent, avec notamment une concurrence générique sur Entresto, traitement pour l'insuffisance cardiaque, qui devrait

peser sur son profil de croissance à court terme.»

La période post-covid a été plus difficile pour Roche, qui a essuyé une série d'échecs cliniques sur des candidats médicaments attendus comme de potentiels blockbusters (médicaments générant plus d'un milliard de dollars de ventes annuelles). Depuis le début de l'année, le titre affiche néanmoins une progression d'environ 9%.

«L'an passé, le titre de Roche a été propulsé par le rachat de plusieurs molécules dans le traitement de l'obésité. Mais aujourd'hui, des questions se posent sur la taille future de ce marché, relève Anick Baud. Cependant, Roche conserve un des pipelines les plus riches du secteur. Des résultats cliniques sont attendus, mais ils ne devraient pas arriver avant la seconde partie de l'année prochaine.» Le 23 octobre, Roche a publié un chiffre d'affaires en hausse de 2% (7% à taux de change constant) sur les neuf premiers mois de l'année, à 45,9 milliards de francs. Le groupe a également revu à la hausse son objectif de bénéfices par action, tout en maintenant les perspectives de croissance de son chiffre d'affaires à 5% pour l'année.

■ Lonza, une progression pour le sous-traitant (+8%)

Les deux dernières années ont également été troublées pour Lonza. En septembre 2023, il perdait son directeur général et son contrat avec Moderna. La situation s'est depuis stabilisée pour le spécialiste de la sous-traitance pharmaceutique (CDMO), qui n'est cependant pas totalement à l'abri de la politique de Donald Trump. «L'incertitude qui entoure les menaces de Donald Trump d'appliquer des droits de douane punitifs à l'industrie pharmaceutique et la question de la baisse des prix a pesé sur la pharma, et donc n'a pas aidé les CDMO, souligne Sibylle Bischofberger, analyste chez Vontobel. Mais Lonza dispose de plusieurs sites de production aux Etats-Unis.»

Le groupe bâlois peut particulièrement compter sur l'acquisition auprès de Roche de l'usine de Vacaville (Californie) en 2024. «Grâce à cette usine, c'est un des rares acteurs à disposer d'un moyen de capacités de production disponibles dans le domaine des biotechnologies qui est un secteur où il y a un vrai problème de pénurie», relève Anick Baud, de Bruellan.

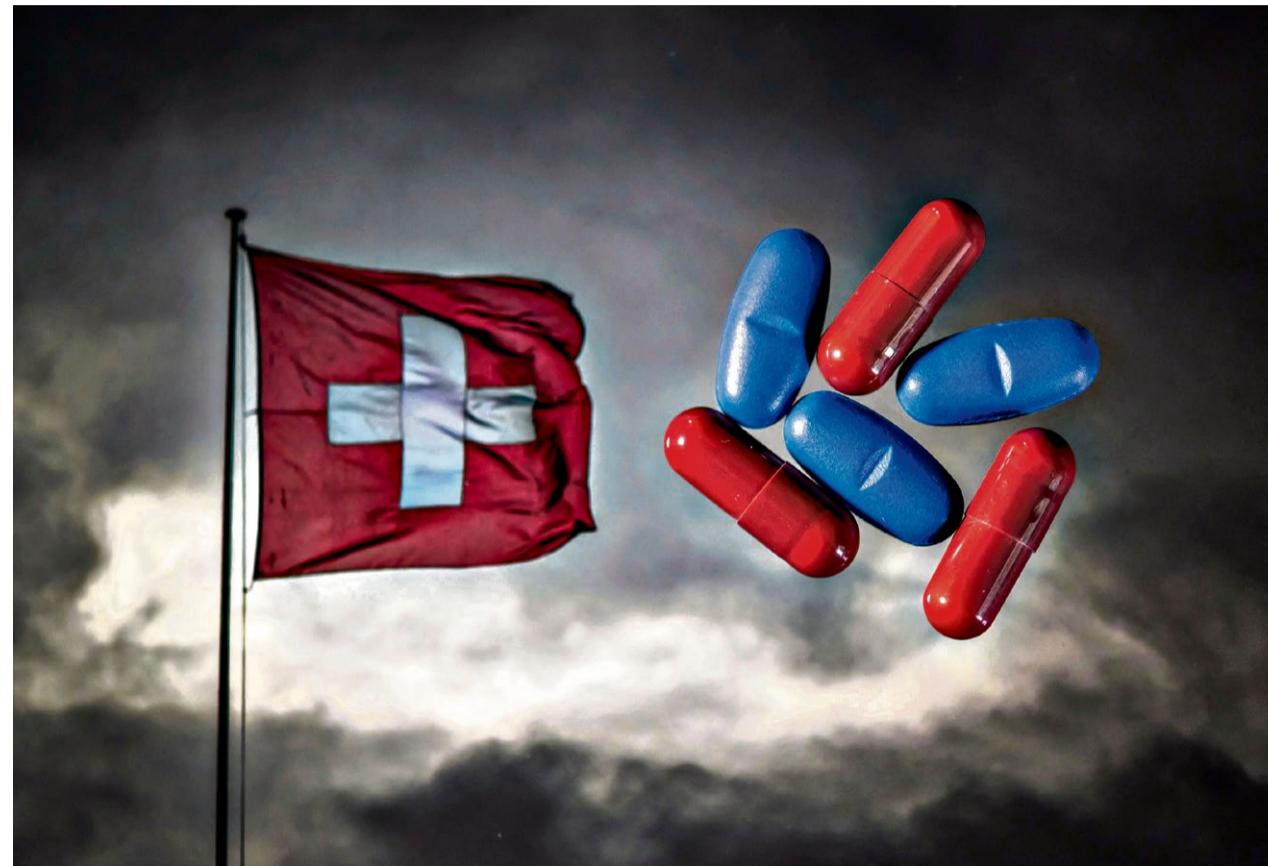
La question qui se pose donc est celle de la capacité de Lonza à signer des contrats pour exploiter au mieux ces infrastructures. Lors de la présentation des résultats du premier semestre, le groupe bâlois se montrait confiant sur ce point, et estimait que l'activité du site devrait représenter un demi-milliard de francs suisses de chiffre d'affaires pour 2025. En 2024, ses revenus s'élevaient à 6,57 milliards de francs suisses.

■ Alcon, en recul (-20%) dans un secteur éprouvé

Autre pilier des sciences de la vie en Suisse, le secteur de la medtech est, lui, mis à mal par la politique américaine. Depuis le 1er août, ces produits sont soumis à des taxes douanières à hauteur de 39%. Une situation qui a poussé Alcon, fabricant de dispositifs médicaux et de soins en ophtalmologie, à réviser ses prévisions financières pour 2025, avec une baisse de ses projections concernant son chiffre d'affaires et une hausse de l'impact négatif des droits de douane de 80 à 100 millions de francs.

Depuis le début de l'année, le groupe, dont le siège se trouve à Genève, a cependant réalisé plusieurs acquisitions. «Au moment de la séparation d'avec Novartis [en 2019, ndlr], Alcon a déclaré son intention de se faire une place dans le marché des traitements pour les yeux, d'où ces acquisitions, précise Sibylle Bischofberger. Il s'agit d'investissements dans des domaines où Alcon est déjà actif mais la question du prix de ces achats peut se poser.»

Alcon n'est pas la seule entreprise suisse du secteur à connaître cette évolution. Le spécialiste des implants auditifs Sonova a vu son cours perdre 23% depuis le début de l'année. De même, Straumann, actif dans le domaine de la chirurgie dentaire, recule de 22%. L'ensemble du secteur a été secoué, rappelle Anick Baud. Il y a récemment eu des questionnements sur la possibilité d'éviter les tarifs douaniers en vertu du protocole de Nairobi. Il autorise l'importation sans taxe de dispositifs médicaux qui permettent d'améliorer le quotidien de personnes en situation de handicap. Mais cela ne concerne pas des produits comme les implants dentaires de Straumann par exemple.»





Giorgia Meloni après son discours devant le Sénat italien. (ROME, 22 OCTOBRE 2025/STEFANO COSTANTINO/IMAGO)

L'Italie de Giorgia Meloni dopée par l'UE

BILAN Après trois années au pouvoir, la première ministre d'extrême droite loue les mérites de sa politique économique. Or la présumée embellie est surtout financée par les subventions du plan de relance Next Generation EU de Bruxelles

ANTONINO GALOFARO, MILAN

«Vous êtes l'un des moteurs de l'économie nationale, lance une Giorgia Meloni souriante aux membres de Confindustria, le patronat du secteur tertiaire, du tourisme et du commerce. L'Italie enregistre des indicateurs macroéconomiques extrêmement positifs.» L'été n'a pas encore débuté quand la présidente du Conseil dessine ce portrait flatteur de l'économie transalpine.

Premier bénéficiaire

Elle dresse déjà un bilan de ses trois années passées au pouvoir. «Au premier trimestre de cette année, le PIB a augmenté de 0,3% par rapport au trimestre précédent et de 0,7% par rapport au premier trimestre de 2024, faisant mieux que la France et que l'Allemagne», assure-t-elle encore. Derrière ce cadre idyllique, et le discours populiste caractérisant le mandat de la première femme à la tête de la botte, se cache en réalité un pays sous perfusion de l'Union européenne.

Les dizaines de milliards d'euros du plan Next Generation EU, alloués dans le cadre du PNRR italien, le plan national de reprise et résilience, soutiennent à court terme la croissance. Et masque le manque de stratégie du gouvernement de Giorgia Meloni.

L'Italie est le premier bénéficiaire du plan de relance européen, approuvé en 2020. Dotés de près de 200 milliards d'euros (185 milliards de francs) entre subventions et prêts, ces fonds destinés à Rome entre 2021 et 2027 irriguent la construction d'infrastructures, la transition numérique ou encore les investissements énergétiques.

Changement de discours

L'effet positif de ces financements reste néanmoins conjoncturel. «L'économie italienne continue de croître trop peu, analyse l'économiste Francesco Saraceno. Le PNRR a un effet sur le court terme, mais la vraie question est de savoir si cet effet se transformera un jour en effet durable. Les premières analyses montrent que les impacts à long terme seront faibles, car l'argent est distribué de manière dispersée, sans vraiment améliorer la capacité productive» du pays.

La croissance, estimée par l'Institut italien de la statistique autour de 0,5% pour 2025, repose donc sur un socle

fragile. D'autant que la mise en œuvre du PNRR accuse des retards.

Pour le professeur italien partageant son temps entre Sciences Po Paris et l'Université Luiss de Rome, la stratégie économique de Giorgia Meloni s'explique avant tout par le besoin de respectabilité: «Son gouvernement a mobilisé toutes ses ressources pour démontrer au reste des Européens que l'Italie est un pays fiable. Toute la partie anti-européenne de sa plateforme électorale a été gommée, voire carrément éliminée.»

Cette conversion pragmatique s'est traduite par une discipline budgétaire stricte. «Réduire le déficit à 3% du PIB a été sa ligne directrice, poursuit Francesco Saraceno. Cela explique pourquoi tout le monde loue aujourd'hui l'Italie comme un pays responsable. Mais cette politique a un coût. En cherchant à rassurer l'Europe et à réduire les déséquilibres, le gouvernement a bloqué tout projet sérieux de croissance.»

Celle qui est paradoxalement devenue la bonne élève de Bruxelles s'impose des marges de manœuvre étroites, tout en capitalisant sur l'image de rigueur héritée des gouvernements de Giuseppe Conte et de Mario Draghi.

Le ton de la première ministre envers l'Union européenne a donc évolué. «Je vois beaucoup moins de critiques aujourd'hui, observe l'écono-

miste. Et elles ne portent plus sur le fait que Bruxelles «étouffe» l'Italie, mais sur le fait que l'UE n'en fait pas assez pour l'aider.»

Un pays sans locomotive

Ce repositionnement ne s'accompagne toutefois pas d'une vision claire. «Ce que nous avons vu en trois ans, détaille Francesco Saraceno, c'est qu'il n'y a pas une vision du futur. Nous ne comprenons pas si Rome voit son avenir dans les start-up, dans l'intelligence artificielle ou dans les technologies vertes.» Les lois des finances successives se résument donc, selon lui, à «quelques cadeaux fiscaux distribués à droite, à gauche, sans cohérence d'ensemble.»

Giorgia Meloni achèvera son mandat en 2027 et, sauf surprise, remportera les prochaines élections législatives, d'après les prévisions. L'Italie ne sera alors plus dopée par le plan européen. Qu'adviendra-t-il dès lors de sa croissance? Francesco Saraceno n'a pas la réponse.

Mais il dessine un tableau bien moins réjouissant que celui proposé par Giorgia Meloni à la Confindustria avant l'été: «Le risque est de se retrouver avec un pays qui a peu de croissance, une obsession pour les comptes publics, donc ni investissements publics ni privés, et qui perdra en plus sa locomotive, le PNRR.» ■

Les Scandinaves en tête de la compétitivité mondiale, la France en deuxième division

Les pays scandinaves trustent les premières places du classement mondial de la compétitivité élaboré par le cabinet Eight Advisory. Cette évaluation classe la France seulement à la 17e place.



Comme illustré ici dans une usine chinoise de textile, la performance économique est essentielle, mais ne suffit pas. (Photo AFP)

Par **Yves Bourdillon**

Publié le 27 oct. 2025 à 06:00 | Mis à jour le 27 oct. 2025 à 07:48

 Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Ça pourrait être pire, mais peut vraiment mieux faire. La France figure à une modeste 17ème place sur 58 pays concentrant les trois quarts de l'humanité dans le classement de compétitivité établi par le cabinet de conseil en stratégie et finances **Eight Advisory** publié ce lundi.

Ce classement synthétique après enquête dans tous les membres de l'OCDE, plus la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Ethiopie, le Nigeria, l'Egypte, le Kenya, l'Arabie saoudite, l'Afrique du Sud et une demi-douzaine de tigres d'Asie du Sud-Est, ou d'Amérique latine, établit que les sept pays à la compétitivité synthétique (économie, enseignement, soutenabilité, cohésion sociale) la plus élevée sont tous les pays scandinaves, plus la Suisse, les Pays-Bas et l'Irlande. Visiblement « small is beautiful » en matière de compétitivité d'un pays et être situé en Europe du Nord constitue un avantage décisif.

La France devant les Etats-Unis

Cette « première division » est suivie par un groupe de « puissances tranquilles », toutes européennes, Allemagne (10e), Royaume-Uni, Benelux, France (17e), ainsi qu'Australie et Canada. La France est nettement handicapée par son économie sur ce critère, puisqu'elle figure au 30e rang sur 58, notamment la faute à une calamiteuse 53e place en matière de désincitation fiscale ! Mais elle est sauvée par son classement à la sixième place dans l'enseignement, ce qui peut surprendre mais s'explique par la forte proportion d'enfants scolarisés et la qualité de son tissu de grandes écoles.

Le classement des pays les plus compétitifs

Note globale en fonction des quatre composants de la compétitivité

Rang	Pays	Score	Economie	Cohésion sociale	Enseignement	Soutenabilité environnementale
1	Suisse	0,784	1	8	1	4
2	Suède	0,738	6	5	5	1
3	Norvège	0,730	2	3	21	2
4	Finlande	0,720	13	1	2	5
5	Danemark	0,700	11	4	14	3
6	Irlande	0,672	7	9	3	23
7	Pays-Bas	0,665	12	7	8	13
8	Australie	0,645	4	13	13	32
9	Islande	0,630	23	2	31	6
10	Allemagne	0,630	17	11	18	8
11	Royaume-Uni	0,629	24	15	7	10
12	Canada	0,623	9	14	17	27
13	Autriche	0,618	19	18	20	7
14	Belgique	0,617	22	12	4	26
15	Luxembourg	0,617	3	10	35	18
16	N ^o o-Zélande	0,616	18	6	26	14
17	France	0,615	30	17	6	9
18	Estonie	0,611	15	16	19	16
19	Etats-Unis	0,599	5	26	15	38
20	Portugal	0,585	36	21	9	1 ^e

« LES ECHOS » / SOURCE : EIGHT ADVISORY

Elle figure donc, surprise, deux places devant les Etats-Unis, handicapés sur le plan de la cohésion sociale et la soutenabilité environnementale, ainsi que l'Italie, malgré ses bons résultats économiques liés à son tissu de PME familiales, au sein d'un troisième groupe regroupant surtout l'Europe de l'Est. Le quatrième groupe compte la Grèce, la Hongrie, le Brésil et... la Chine, 38e, handicapée sur le plan environnemental et social, mais très performante (16e) sur l'enseignement. En queue de peloton, l'Inde, le Vietnam, l'Arabie saoudite, le Mexique, l'Argentine et la Turquie, ainsi que les principaux pays africains.

Quatre piliers qui se conjuguent

L'enquête du cabinet établi dans une trentaine de pays et élaborée à partir de 28 indicateurs allant du PIB à la proportion d'enfants scolarisés et l'efficacité de la dépense publique, montre que la compétitivité ne peut pas se définir selon un seul paramètre, mais plutôt par la force combinée de quatre « piliers ». « Un vibrant climat des affaires, de

la stabilité sociale, un enseignement de qualité et une soutenabilité sur le plan environnemental » sont les quatre ingrédients clés de la compétitivité internationale d'un pays, souligne le rapport.

Si le PIB par habitant est essentiel, car pas de bien-être sans revenu moyen élevé, et nourrit la dynamique d'un pays de concert avec les infrastructures et la numérisation, force est de constater que « la puissance économique seule peine à fournir une compétitivité durable : un enseignement de qualité nourrit l'innovation et l'adaptabilité. Un haut degré de confiance mutuelle au sein de la population et de libertés individuelles crée la stabilité qui soutient l'investissement et les performances économiques ».

En clair, chacun de ces quatre piliers nourrit les autres. Le rapport cite la liberté de la presse et la lutte contre la corruption parmi les facteurs les mieux corrélés avec la compétitivité et ajoute qu'un niveau élevé de taxation, comme le montrent les pays scandinaves, n'est pas rédhibitoire... à condition que l'argent public soit bien utilisé !

Yves Bourdillon

Löhne steigen um 0,9 Prozent

Ostschweizer Unternehmen stellen höhere Löhne in Aussicht.

Allein in der vergangenen Woche kündigten SFS und Brusa HyPower Entlassungen an. Und trotzdem wollen die Ostschweizer Unternehmen die Löhne um durchschnittlich 0,9 Prozent erhöhen, wie eine Umfrage der IHK St.Gallen-Appenzell zeigt. Das ist mehr als die erwartete Teuerung von 0,5 Prozent. Allerdings zeigen sich Unterschiede zwischen den Branchen. So

steigen die Löhne in der IT-Branche um 1,4 Prozent, in der Gastronomie sogar um 1,5 Prozent. Auch auf dem Bau sind überdurchschnittliche Lohn erhöhungen vorgesehen.

Unterdurchschnittliche Lohnerhöhungen können dagegen Arbeitnehmende in der Industrie erwarten. Angesichts der schwachen Konjunktur in Deutschland, den US-Zöllen

und des starken Frankens schaut gerade die exportorientierte Industrie noch etwas skeptisch in die Zukunft.

Allerdings profitieren nicht alle Mitarbeitenden automatisch von den Lohnerhöhungen. Wie die Umfrage ergab, erhöhen zwei Drittel der Unternehmen die Löhne individuell. Viele setzen auch auf mehr Zusatzleistungen. (ken)

Le PS veut ajuster les primes au revenu

ASSURANCE MALADIE En congrès à Sursee, le parti est monté au front dans le domaine de la santé. Son assemblée a lancé une initiative visant à réduire les primes pour 85% de la population. Il a aussi abordé l'actualité, comme Gaza et les violences lors de la manifestation à Berne

FANNY SCUDERI, SURSEE

Alors qu'une augmentation de 4,4% des primes maladie pour 2026 a été annoncée il y a 1 mois, le Parti socialiste compte endiguer cette fatalité. Réunis en assemblée dans la salle omnisport de Sursee, ses membres ont massivement sollicité le lancement de l'initiative fédérale «Rabais de primes pour renforcer le pouvoir d'achat.»

«C'est un moment important, l'occasion de prouver à la population que le PS peut faire des propositions concrètes pour améliorer la vie des gens», a défendu le conseiller national vaudois Samuel Bendahan. «Le financement de l'assurance maladie est injuste. Que l'on gagne 1,2 million ou 40 000 francs, la prime est la même», illustre-t-il. L'initiative instaure la gratuité de l'assurance de base pour les moins de 18 ans et la distribution d'un rabais à 85% des ménages. Ce pourcentage définit la répartition du rabais au sein de la population. Le conseiller aux Etats neuchâtelois Baptiste Hurni donne un ordre de grandeur à partir duquel l'assuré participerait aux primes des autres – et donc verrait sa facture augmenter: environ 130 000 francs pour une personne seule, et de 185 000 pour une famille. En dessous de ces seuils, les assurés bénéficieraient d'une réduction.

Cette proposition a rapidement fait réagir le PLR. Dans un communiqué, il accuse le PS de «sattaquer une nouvelle fois aux salaires au lieu de freiner les coûts de la santé». Il assène qu'un revenu imposable de plus de 70 000 francs «devrait désormais financer les primes d'assurance maladie d'autres personnes». La réaction de Baptiste Hurni ne se fait pas attendre: «le PLR ment, c'est une fake news pour jeter l'opprobre sur l'initiative. Il suffit de regarder les statistiques fiscales.» Quelques minutes auparavant, il défendait sur l'estrade du PS l'initiative: «Elle ne résout pas tout. Mais la prime par tête est antisociale. Cette initiative est le début de la réponse aux problèmes des coûts de la santé.»



Les délégués du PS lors d'un vote durant leur congrès de samedi. (SURSEE, 25 OCTOBRE 2025/PHILIPP SCHMIDLI/KEYSTONE)

D'autres initiatives sont en préparation. En attendant, les auteurs de celle pour un rabais sur les primes ont pensé à tout pour une mise en œuvre rapide de leur texte en cas d'acceptation populaire. Une disposition transitoire prévoit que les coûts supplémentaires seront pris en charge par la Confédération. Ce qui signifie que les assurés ne paieraient pas l'augmentation des primes durant le temps de mise en œuvre de l'initiative.

EBS: «J'assume ma part de responsabilité»

Mais c'est encore un projet d'avenir. L'heure est à la récolte de signatures. Elisabeth Baume-Schneider, conseillère

fédérale socialiste chargée du Département de l'intérieur, était présente au congrès. Alors qu'elle participera lundi à une table ronde avec les différents acteurs de la santé, dont le but est de s'accorder sur des mesures visant à réduire les coûts, cette initiative lancée par son propre parti n'est-elle pas une épine dans le pied? «Non. Les primes maladie sont en première position du baromètre des préoccupations de la population, souligne-t-elle au *Temps*. Il est donc légitime que les partis et les cantons fassent des propositions. J'assume ma part de responsabilité dans la maîtrise des coûts. J'ai confiance dans le fait que nous pourrons présenter lundi de premières mesures

d'économies issues de la table ronde.»

Une autre initiative a été défendue au congrès, celle de la Jeunesse socialiste, sur laquelle le peuple se prononcera fin novembre. Le texte veut imposer les successions et les donations dépassant les 50 millions de francs afin de protéger le climat. Dans son discours, le coprésident Cédric Wermuth a fustigé une Suisse «orientée vers les intérêts des riches et des grandes entreprises», plaidant en faveur du texte.

L'actualité a investi le congrès socialiste un peu plus tôt. La coprésidente Mattea Meyer a eu des mots forts sur la guerre à Gaza et les manifestations en

Suisse, face à une assemblée attentive dont certains membres portaient des keffiehs. Elle a dénoncé «la guerre brutale menée par le gouvernement Netanyahu» et «l'inaction de la majorité du Conseil fédéral». Elle a ensuite souligné «qu'il n'est jamais légitime de se solidariser avec les mauvaises personnes». Elle songe au Hamas: «Les massacres du 7-Octobre, les violences sexuelles les plus brutales commises contre des femmes juives, les prises d'otages et les crimes du Hamas sont inexcusables.» Elle insiste: «L'antisémitisme et la glorification du Hamas, qui remettent en question le droit d'Israël d'exister et mettent en danger la vie des personnes juives

ici en Suisse, n'ont pas plus leur place au sein du Parti socialiste que le racisme anti-musulmans.»

Cette prise de parole intervient alors que l'UDC a accusé les socialistes de consentir aux violences qui ont émaillé la manifestation pour la Palestine à Berne le 11 octobre. Ni autorisée ni illégale, la protestation s'est conclue sur un lourd bilan, avec des dégâts matériels de «plusieurs millions de francs» selon les autorités, des manifestants et des policiers blessés, et des centaines de personnes emmenées au poste après un «nassage» policier qui a duré des heures.

«Rien ne justifie les émeutes violentes qui ont eu lieu il y a 2 semaines à Berne. Cette violence n'est ni dans l'intérêt de la population souffrante de Gaza, ni dans celui de toutes celles et tous ceux qui s'engagent sincèrement pour la paix au Proche-Orient», déplore Mattea Meyer.

Trump et la «normalisation de la violence»

La coprésidente déplore aussi la «normalisation de la violence», renforcée par l'élection de Donald Trump aux Etats-Unis, selon elle. Elle accuse le président américain de «détruire la démocratie et de mettre en place un Etat autoritaire». Revenant au débat en Suisse, elle fustige l'UDC, qui «applaudit à l'attitude violente de Trump. Cela n'étonne guère. Depuis des années, ce parti manifeste une grande sympathie pour les comportements autoritaires.» Elle jette la pierre au premier parti de Suisse, qui brandit la hallebarde dans ses campagnes de communication et «fait exactement comme les autocrates: il renonce au discours démocratique et non violent».

Ces critiques laisseront sans doute de marbre Marcel Dettling, le président de l'UDC. Au même moment, il défendait à Wimmis, dans le canton de Berne, l'opposition de l'UDC envers le paquet d'accords entre la Suisse et l'Union européenne dans le cadre de l'assemblée du parti. Lesquels ont fini transpercés par la hallebarde de Marcel Dettling (lire ci-dessous). ■



400

Près de 400 contribuables pourraient payer cet impôt dans le canton de Genève.

67%

Pourcentage de personnes opposées au texte selon un sondage Tamedia (éditeur du «Matin Dimanche»).

Le canton de Genève compte le plus grand nombre de contribuables qui seraient concernés par ce nouvel impôt. Maxime Schmid/LMS

L'imposition des héritages affecterait surtout Genève et Vaud

Votation du 30 novembre Sur les 2500 contribuables concernés par ce texte, qui veut taxer à 50% les successions dépassant 50 millions, un tiers réside dans l'arc lémanique.

Florent Quiquerez

Le chiffre apparaît régulièrement dans la campagne en vue des votations du 30 novembre. En cas de oui à l'initiative «Pour l'avenir», 2500 contribuables devraient potentiellement passer à la caisse. Mais ces derniers ne sont pas répartis uniformément sur le territoire. Selon nos informations, Genève et Vaud abritent à eux seuls près d'un tiers de ces superriches.

Le texte de la Jeunesse socialiste veut taxer à 50% la part d'héritage qui dépasse les 50 millions de francs. L'argent récolté devra uniquement servir à la lutte contre le dérèglement climatique, en finançant par exemple des mesures de protection ou la transition énergétique. Un projet que combattent violemment les partis bourgeois et les milieux économiques. Mais aussi le Conseil fédéral et les cantons. En assemblée plénière, les gouvernements cantonaux ont d'ailleurs «rejeté catégoriquement ce projet».

Devant les médias, mi-octobre, le président de la Conférence des gouvernements cantonaux, l'Argovien Markus Dieth, détaillait les raisons de ce refus massif. «L'impôt sur les successions et les donations relève actuellement de la compétence exclusive des cantons.» Grâce à lui, ces dernières années, cantons et communes ont ainsi engrangé plus de 1,4 milliard.

«De lourdes pertes fiscales»

Pour Markus Dieth, «instaurer de nouveaux impôts n'est pas automatiquement synonyme de hausse des recettes. Au contraire: les cantons craignent que l'initiative n'entraîne de lourdes pertes fiscales. Conçue de manière disproportionnée, celle-ci pourrait pousser d'importants contribuables à quitter le pays et conduire à un recul significatif de l'arrivée en Suisse de nouvelles fortunes. Les recettes générées par les impôts actuels en pâtiendraient, ce qui pèserait sur le fi-

nancement des services publics dans des domaines tels que l'éducation, la sécurité ou l'aide sociale.»

Si la crainte est largement partagée dans les cantons, tous n'ont pas à trembler de la même manière. La preuve en chiffres. Nous avons demandé à l'ensemble des cantons romands combien de ces contribuables potentiellement concernés par l'introduction d'un impôt sur les gros héritages résidaient sur leur territoire. Les chiffres se réfèrent pour la plupart aux informations communiquées en 2024 à l'Administration fédérale des contributions au moment d'estimer les conséquences de l'initiative pour la Confédération et les cantons. Si ces chiffres se basent avant tout sur les données de 2021, les ordres de grandeur restent les mêmes. Et les différences sont massives.

Le canton qui arrive en tête, et de loin, c'est Genève, où près de 400 contribuables seraient concernés. On comprend mieux pourquoi Nathalie Fontanet, la grande argentine, est très tôt montée au front contre le texte. Dans une interview qu'elle nous avait accordée en juillet, elle avait rappelé qu'«en matière fis-

cale deux conditions sont essentielles: la stabilité et la prévisibilité. Or cette initiative met à mal ces deux conditions et menace l'attractivité de notre pays. La Suisse joue à se faire peur avec ce genre de texte.»

Le Jura ferme la marche

Juste derrière Genève, on trouve le canton de Vaud, où environ 350 contribuables sont potentiellement concernés par l'initiative. L'arc lémanique abrite ainsi, à lui seul, un tiers de toutes les personnes concernées dans le pays. Derrière, l'écart est béant. En Valais, canton qui occupe la troisième place, «une quarantaine de contribuables pourraient, potentiellement, être touchés par ce nouvel impôt sur les successions». À Fribourg, on estime le nombre entre 10 et 20. À Neuchâtel, c'est seize personnes. Le Jura ferme la marche avec sept contribuables.

Ces grandes différences entre les cantons peuvent-elles avoir un effet au moment du vote? Les citoyens des cantons les moins touchés peuvent-ils être davantage tentés d'accepter un texte qui n'aurait pas beaucoup de répercussions sur les finances de son canton? Nous avons posé la question à un partisan et à un opposant à l'initiative. «Je ne suis pas sûr qu'on observe de grandes disparités cantonales, et qu'un Jurassien voterait plus facilement oui au texte car son canton compte moins de grandes fortunes que Genève, réagit Christian Dandrès (PS/

GE), qui soutient l'initiative. Même si la ministre des Finances genevoise, Nathalie Fontanet, a pris la parole pour dénoncer les effets de cette initiative sur son canton, très vite le débat a été porté au niveau national. Et ce, que ce soit du côté des partisans ou des opposants.»

Selon lui, ce n'est donc pas une question de fédéralisme, mais de justice fiscale qu'il faudra trancher le 30 novembre. «La concentration des richesses est telle aujourd'hui qu'elle en est devenue intolérable. Et je ne crois pas que les plus fortunés, qui bénéficient de tout ce qu'offre la Suisse aujourd'hui, quitteraient massivement le pays parce qu'ils devraient payer davantage d'impôts sur les successions.»

Quel risque d'exode?

Olivier Feller (PLR/VD), opposé au texte, est plus nuancé. «Les premiers sondages sur cette initiative montrent que le mouvement général tend vers un non au texte. Cela montre bien que les arguments contre cette initiative sont partagés partout dans le pays, indépendamment du nombre de personnes potentiellement concernées dans les différentes régions.»

Cela étant dit, le conseiller national pense que les différences cantonales peuvent jouer un rôle. «Elles peuvent intensifier encore le rejet, là où les contribuables potentiellement concernés sont les plus nombreux. Car c'est bien dans ces cantons que le risque d'un départ de ces personnes, et donc de la masse fiscale qu'elles représentent, est le plus élevé.»

Au final, c'est bel et bien autour de ce risque d'exode de superriches que va se jouer le scrutin de cette votation. Pour les opposants, il est réel; pour les partisans, il est totalement exagéré. Et pour le moment, c'est le discours des premiers qui passe le mieux dans la population. Selon le premier sondage Tamedia (éditeur du «Matin Dimanche»), l'initiative «Pour l'avenir» ne récolte que 31% d'avis favorables contre 67% d'opposition.



«La concentration des richesses est telle aujourd'hui qu'elle en est devenue intolérable.»

Christian Dandrès
Conseiller national (PS/GE)

Les cantons à l'heure européenne

BILATÉRALES La Conférence des gouvernements cantonaux lance un signal fort en faveur du nouveau paquet d'accords avec l'UE: 21 d'entre eux l'approuvent. Mais les exécutifs sont plus divisés sur la question de la simple ou de la double majorité en cas de vote populaire

FANNY SCUDERI, BERNE

Leur réponse était attendue sur les nouveaux accords Suisse-Union européenne (UE). «Les cantons saluent le résultat obtenu lors des négociations», commence d'emblée Markus Dieth, président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) et conseiller d'Etat argovien. Une conférence de presse a succédé vendredi à l'assemblée plénière des présidents cantonaux. «Cet accord crée une base fiable pour stabiliser et développer les relations bilatérales entre la Suisse et l'Union européenne, un objectif poursuivi de longue date par les gouvernements cantonaux», a-t-il poursuivi.

Vingt et un cantons s'inscrivent à la prise de position de la CdC. La majorité qualifiée de 18 cantons, lui permettant de prendre position, a été dépassée. Certains avaient conditionné leur soutien à la prise en compte de leurs considérations. A la fin des négociations, seuls Schwytz, Nidwald, Schaffhouse et le Tessin ont rejeté la déclaration. Le canton d'Obwald s'est abstenu, son gouvernement n'ayant pas encore pris de décision définitive.

Les cantons plus urbains ont sans surprise soutenu les accords Suisse-UE, à l'image de Genève, Zurich ou encore Bâle-Ville. Mais c'est aussi le cas dans des régions plus rurales, comme Appenzell Rhodes-Intérieures. «La prise de position adoptée aujourd'hui par la CdC n'est pas le fruit du hasard, a insisté Markus Dieth: elle repose sur un large consensus et jouit d'une forte légitimité.» Les cantons ont pu s'exprimer par deux fois au cours de la consultation.

L'argument principal a été celui de renforcer «des relations

stables avec nos voisins directs et un accès durable et garanti au marché intérieur européen, qui est de loin notre principal débouché», a poursuivi Markus Dieth. Pour autant, les cantons formulent aussi des exigences financières claires. Ils demandent un soutien de la Confédération face aux coûts supplémentaires résultant de la mise en œuvre de certains accords ou de nouvelles tâches d'exécution. C'est le cas par exemple en matière de surveillance dans le domaine de la libre circulation des personnes.

Ils souhaitent aussi que les pertes engrangées par l'abaissement des taxes d'inscription pour les étudiants européens dans les universités et les hautes écoles soient entièrement compensées.

Implication totale

Pour s'assurer une relation de confiance avec le Conseil fédéral et l'UE, ils exigent d'être impliqués dès le début et veulent pouvoir prendre position lorsque des évolutions du droit européen les concernent. Concrètement, les cantons souhaitent rejoindre les comités, les groupes de travail et les mécanismes de règlement des différends avec l'UE. «Il est important d'être associés tôt et pleinement aux processus européens touchant aux compétences cantonales», explique Olivier Curty, conseiller d'Etat fribourgeois et président de la commission sur l'Europe au sein de la CdC. Comme dans la définition des indicateurs et des seuils pris en compte dans l'activation de la clause de sauvegarde en matière de libre circulation des personnes.

«Sur le plan énergétique, les cantons soutiennent l'accord sur l'électricité, qui établit une coo-

pération transfrontalière solide et renforce la sécurité d'approvisionnement et la stabilité du réseau», a encore défendu Olivier Curty. Si les cantons sont presque tous unis en faveur des nouveaux accords, ils sont beaucoup plus divisés sur la question de la majorité nécessaire en cas de votation populaire.

Des cantons divisés sur la forme du référendum

Faut-il un référendum facultatif avec à la clé une décision par majorité simple – soit celle du peuple – ou un référendum obligatoire exigeant la majorité des votants et celle des cantons? Le Conseil fédéral a opté pour la première version. Il se base sur la Constitution, qui prévoit un référendum obligatoire à double majorité en cas d'adhésion à des organisations de sécurité collective ou à des communautés supranationales. La question sera tranchée par le parlement. Elle est aussi politique: les partisans de ces nouveaux accords européens se rangent en général derrière la majorité simple, et les opposants militent pour la double majorité. Quant aux cantons, une majorité (15) soutient l'option du référendum facultatif à majorité simple. Il s'agit entre autres des gouvernements romands, de Zurich, de Soleure ou des Grisons. Dix demandent un référendum obligatoire: ceux de Suisse centrale, les deux Appenzell et le Tessin. Le canton de Berne s'abstient.

Les défenseurs de la majorité simple estiment que «ces accords préservent le fonctionnement des institutions suisses et les principes de la démocratie directe, du fédéralisme et de l'indépendance



Le conseiller d'Etat argovien Markus Dieth, président de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC), lors d'une conférence de presse hier à Berne. (KEYSTONE)

du pays». Il s'agit, selon eux, de respecter la volonté du peuple qui a choisi de ne soumettre que certains traités au référendum obligatoire. Changer les règles néces-

siterait une révision de la Constitution. A l'inverse, les dix cantons requérant une double majorité mettent en avant les effets de ces accords sur l'ordre

constitutionnel et sur les cantons. L'importance capitale de ces accords pour la Suisse justifierait un référendum obligatoire, assurent-ils.■

Auch Arbeitslose gelten als erwerbstätig

Mit dem neuen EU-Paket erhalten EU-Bürger neu einen Anspruch auf Daueraufenthalt nach fünf Jahren.

Kari Kälin

Die Zuwanderung bleibt anhaltend hoch und ein politisch heisses Eisen. In den neuen EU-Verträgen verpflichtet sich die Schweiz, die Personenfreizügigkeit auszudehnen und Teile der Unionsbürgerrichtlinie zu übernehmen. Diese erlaubt es EU/Efta-Bürgern, sich in allen Vertragsstaaten frei zu bewegen und räumt ein Daueraufenthaltsrecht nach fünfjährigem Aufenthalt ein. Ein Job ist keine Bedingung dafür.

Strömen jetzt Zehntausende Menschen aus der EU in die Schweiz, um sofort von den Segnungen des gut ausgebauten Sozialstaats zu profitieren? Der Bundesrat sieht diese Gefahr gebannt, weil er eine «gewichtige Ausnahme» ausgehandelt hat, wie er in den Erläuterungen zum Vertragspaket schreibt. In der Schweiz erhalten EU/Efta-Bürger das Daueraufenthaltsrecht nämlich erst nach fünf Jahren Erwerbstätigkeit. Diese Personen, so der Bundesrat, seien «nachhaltig» in den Arbeitsmarkt integriert. Das Risiko, dass sie arbeitslos würden, sei gering, die Wahrscheinlichkeit eines Sozialhilfebezugs beschränkt. Aktuell liegt die Erwerbsquote bei EU/Efta-Bürgern mit 86,8 Prozent leicht höher als bei Schweizern.

Der Begriff Erwerbstätigkeit ist jedoch grosszügig definiert. Ein Teilzeitpensum von 30 bis 40 Prozent reicht, gemäss der Rechtsprechung des Europäischen Gerichtshof können auch 12 Wochenstunden genügen. Bis zu sechs Monate Sozialhilfebezug zählen nicht als erwerbslose Phase. Auch Arbeitslose gelten formal als erwerbstätig, sofern sie sich beim regionalen Arbeitsvermittlungszentrum anmelden. Man kann also zum Beispiel in der Fünfjahresfrist ein halbes Jahr Sozialhilfe oder eineinhalb Jahre Arbeitslosengeld beziehen, ohne dass der An-

spruch auf das Daueraufenthaltsrecht erlischt.

Besserer Schutz vor Ausschaffung

Das Daueraufenthaltsrecht geht weiter als die Niederlassungsbewilligung, die Ausländer nach zehn Jahren Aufenthalt in der Schweiz – für Bürger aus einigen EU-Staaten genügen fünf Jahre – beantragen können. Es schützt zum Beispiel besser vor Wegweisung. Wer dauerhaft Sozialhilfe bezieht, muss keine Ausschaffung mehr fürchten.

Doch was bedeutet die Teilübernahme der Unionsbürgerrichtlinie in der Praxis? In einer Analyse im Auftrag des Bundes kommt das Forschungs- und Beratungsbüro Ecoplan zum

Schluss, dass fünf Jahre nach Teilübernahme der Unionsbürgerrichtlinie 570'000 Personen auf einen Schlag das Recht auf Daueraufenthalt erhalten. Jährlich kommen weitere 50'000 bis 70'000 dazu. Es handelt sich dabei um eine Modellrechnung.

Die Forscherinnen und Forscher von Ecoplan gehen davon aus, dass vor allem jene Personen das Daueraufenthaltsrecht beantragen werden, die bereits Sozialhilfe beziehen und arbeitslos sind. Attraktiver als eine Niederlassungsbewilligung könnte es laut Ecoplan auch für Personen in prekären Jobs und mit geringen Sprachkenntnissen sein; Integrationskriterien müssen im Gegensatz zur Niederlassungsbewilligung nicht erfüllt werden.

Ecoplan rechnet aber nicht mit einem Ansturm auf das Daueraufenthaltsrecht – weil es für wirtschaftlich unabhängige Personen mit Niederlassungsbewilligung keinen praktischen Mehrwert biete. Das Forschungsbüro hält Zusatzkosten von 56 bis 74 Millionen bei der Sozialhilfe und 4000 bis 20'000 Anträge für das Daueraufenthaltsrecht pro Jahr für plausibel.

«Schweizer Pass ohne Stimmrecht»

Der Thurgauer SVP-Nationalrat Pascal Schmid misstraut diesen Prognosen. «Weshalb sollte jemand auf dieses Recht verzichten? Das Daueraufenthaltsrecht ist eine Art Schweizer Pass ohne Stimmrecht, eine lebenslange Garantie für staatliche Rundum-

versorgung und selbst bei Kriminalität nicht entziehbar», kritisiert er.

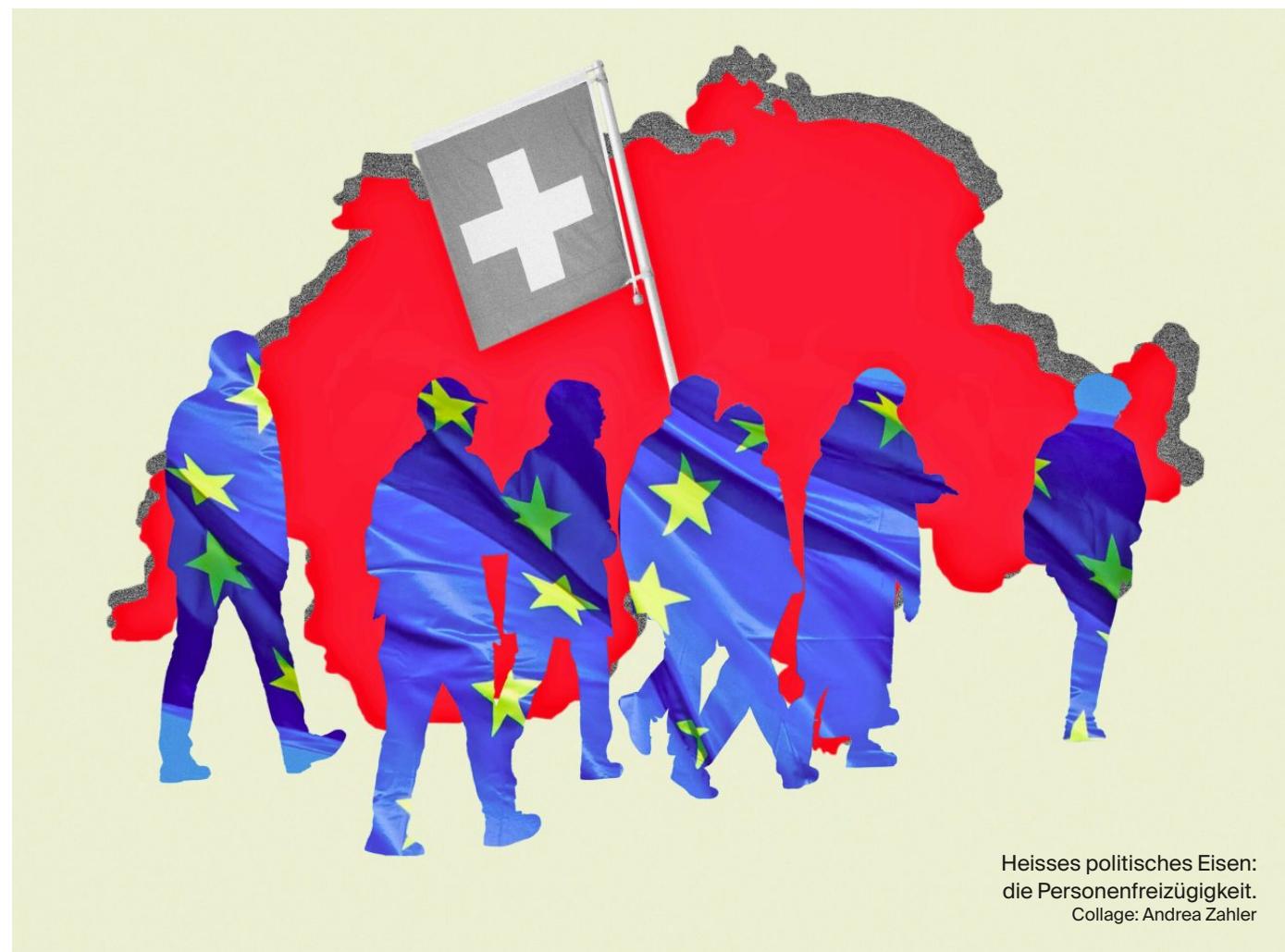
Schmid sieht auch bei den angepassten Regeln zum Familiennachzug ein Einfallstor für Einwanderung in den Sozialstaat. Der Grund: Mit der Teilübernahme der Unionsbürgerrichtlinie wird der Familiennachzug ausgedehnt, auch für Drittstaatenangehörige. Nicht nur minderjährige Kinder und Ehegatten dürfen in die Schweiz nachreisen, sondern auch Enkel und Kinder, wenn sie noch nicht 21-jährig sind. Das Gleiche gilt neu für eingetragene und reine Konkubinatpartner, aber auch Gross- und Schwiegereltern oder den pflegebedürftigen Onkel, falls sie von ihren Verwandten Unterstützung erhalten. «Konkret bedeu-

tet das, dass ein Syrer, der dank der deutschen Turboeinbürgerungen EU-Bürger wurde, in die Schweiz einwandern und dann seine Grossfamilie direkt aus Syrien nachziehen kann», sagt Schmid. «Und alle bekommen nach fünf Jahren das Daueraufenthaltsrecht geschenkt.»

Der Bundesrat verhehlt nicht, dass sich die neuen Verpflichtungen auf die Zuwanderung auswirken können. Das Ausmass werde nicht so gross sein, dass eine eigenständige Steuerung der Zuwanderung verunmöglich würde, relativiert er. Die eigenständige Steuerung der Zuwanderung steht seit Annahme der SVP-Masseneinwanderungsinitiative im Jahr 2014 in der Verfassung. Nationalrat Schmid widerspricht. Mit den neuen EU-Verträgen entferne sich der Bundesrat noch weiter von der Verfassung als mit der bestehenden Personenfreizügigkeit. «Allein deshalb müsste das Paket zwingend dem Ständemehr unterstellt werden», sagt Schmid. Für den Bundesrat hingegen reicht das fakultative Referendum.

Die SVP hat sich bis jetzt als einzige Partei klar gegen die neuen Abkommen gestellt. Mit Ausnahme des skeptischen Gewerbeverbandes stehen auch die grossen Wirtschaftsverbände Economiesuisse und der Arbeitgeberverband dahinter. Arbeitgeberverband-Sprecher Stefan Heini sagt, der arbeitsmarktorientierte Kern der Personenfreizügigkeit werde mit der massgeschneiderten Teilübernahme der Unionsbürgerrichtlinie gewahrt. Sie minimiere die Möglichkeit direkter Einwanderung in den Sozialstaat.

Heini verweist zudem auf die Schutzklausel, welche die Schweiz auch einseitig aktivieren kann, sollte die Personenfreizügigkeit zu schwerwiegenden wirtschaftlichen Problemen führen. Es ist jene Schutzklausel, welche die SVP als «Fiktion» bezeichnet.



Heisses politisches Eisen:
die Personenfreizügigkeit.
Collage: Andrea Zahler

L'UDC tente une OPA sur les eurosceptiques du PLR

Avenir des bilatérales Le premier parti du pays lance une campagne de recrutement pour rallier tous ceux qui, au PLR, restent opposés au paquet d'accords avec l'UE.

Simone Honegger
Florent Quiquerez

Dans la presse de ce dimanche, l'UDC a publié un appel pour débaucher les PLR frustrés. Plus précisément, les déçus de la ligne européenne du parti. De mémoire de journaliste, c'est du jamais-vu!

Voici ce qu'on pouvait lire, notamment dans «Le Matin Dimanche». «Chères et chers membres et sympathisants du PLR. L'assemblée des délégués du PLR la semaine dernière a tranché. L'UDC est bel et bien le seul parti à s'engager réellement pour la démocratie directe, pour le fédéralisme et pour l'autodétermination de notre pays. Si ces valeurs habitent aussi votre cœur, n'hésitez plus et rejoignez-nous en tant que membre de l'UDC.» À côté du message, un coupon d'inscription à l'UDC. Sans oublier que toutes les nouvelles recrues recevront un pin's en forme de hallebarde. Le nouveau symbole choisi par le parti pour «résister à ce traité de soumission».

Le PLR reste divisé

Si le premier parti du pays est un habitué des coups d'éclat, cette démarche s'inscrit également dans un contexte de division interne au PLR. Le 18 octobre, les délégués ont, certes, accepté de soutenir le paquet d'accords avec l'UE, et très largement, puisque la décision a été prise à trois contre un.

Mais ce jour-là, les opposants se sont aussi montrés amers. Un signe qu'il serait difficile de tenir l'unité du parti. Si les partisans ont défendu un texte qui permet de poursuivre la voie bilatérale, le camp du non a, quant à lui, mis



Après le vote du PLR Suisse en faveur du paquet d'accords avec l'UE, l'UDC a tenu une conférence de presse à Berne pour dire tout le mal qu'elle pensait du projet. Keystone

«C'est typique de la position caricaturale et binaire de l'UDC, qui croit qu'un désaccord sur un seul sujet suffit à faire changer de parti.»

Cyril Aellen
Vice-président du PLR

en garde contre un projet qui attaque frontalement la souveraineté du pays. Dans la «NZZ», un de leurs chefs de file, le Zurichois Filippo Leutenegger, prévoit: «Le oui du PLR aux traités européens nous a déjà valu quelques dizaines de démissions.»

Ces dizaines de démissions, ce sont autant de brebis égarées que l'UDC tente de faire rentrer dans son champ. Le parti est passé maître en la matière, puisqu'il le fait depuis des années. Le PLR a beau être le moteur des bilatérales, il reste divisé lors de chaque scrutin touchant aux questions européennes. D'ailleurs, depuis le fameux vote sur

l'EEE – le peuple l'avait refusé du bout des lèvres –, l'UDC, qui le combattait, n'a cessé de croître. En revanche, le PLR a entamé une lente érosion, qui se poursuit aujourd'hui encore. Comme s'il y avait un vase communicant entre les deux.

Position «ridicule» de l'UDC

Les appels du pied de l'UDC ne servent pas uniquement à attirer de nouveaux adhérents. Ils servent aussi à préparer le terrain. Le parti sait très bien que s'il veut l'emporter lors de la votation sur le futur paquet d'accords avec l'UE, il devra séduire non seulement une partie de

l'électorat PLR, mais aussi celui du Centre. Ce dernier devrait d'ailleurs, à son tour, annoncer cette semaine qu'il soutient le projet. L'UDC a beau tutoyer les 30% d'électeurs, il lui en manque toujours 20% pour faire une majorité. Est-ce que ses avances aux échouages du PLR pourront faire la différence?

«C'est de bonne guerre, en tout cas, de le tenter!» défend le conseiller national UDC Yvan Pahud. Le Vaudois dit avoir discuté avec plusieurs membres romands ces derniers jours qui regrettaiient la position de leur parti et saluaient la «ligne claire» de l'UDC sur ce dossier. «Le PLR claironne que le vote du week-end passé prouve une très grande adhésion au projet. Mais à mon avis, le résultat, avec un peu moins de 25% de refus, indique aussi qu'il ne s'agit pas d'un blanc-seing. La direction du parti aurait tort de l'ignorer.»

Vice-président du PLR, Cyril Aellen, trouve de son côté cette annonce «assez ridicule». «C'est typique de la position caricaturale et binaire de l'UDC, qui croit qu'un désaccord sur un seul sujet suffit à faire changer de parti. Quand 40% de sa base a voté en faveur de la 13^e rente, poursuit le Genevois, il me semble qu'il n'y a pas eu 40% de ses membres qui ont démissionné pour rejoindre les socialistes.»

Le conseiller national reconnaît néanmoins «que le PLR aurait tort de malmener une minorité». «Il s'agira de prendre en compte son avis lorsqu'on discutera des lois qu'il conviendra d'adopter pour ces accords. Ce sont les enjeux qui nous occuperont ces deux prochaines années.»

Le paradoxe des nouveaux quartiers genevois

TERRITOIRE A Genève, une étude a sondé la population de trois jeunes écoquartiers. Les personnes interrogées se disent satisfaites de leur qualité de vie, même si certaines critiques émergent

THÉO ALLEGREZZA

Genève n'avait plus construit autant depuis les Trente Glorieuses. En moyenne, près de 3000 nouveaux logements sortent de terre chaque année depuis 2015 au bout du Léman – même si la cadence ralentit depuis un an. De grands ensembles comme Le Lignon ou Les Avanchets avaient vu le jour dans les années 1960 et 1970. Un demi-siècle plus tard, on parle plutôt d'«écoquartiers» pour leur usage raisonné des ressources. Mais la qualité de vie est-elle au rendez-vous? C'est ce qu'a souhaité déterminer l'Etat en menant une étude auprès des habitantes et habitants de trois d'entre eux.

Le premier est l'écoquartier des Vergers (1350 logements) à Meyrin, érigé sur d'anciennes terres agricoles aux confins de Genève lorsque la loi sur l'aménagement du territoire l'autorisait encore. Le deuxième est celui de la Jonction (350 logements), au centre-ville, né en lieu et place d'un ancien site chimique qui fut aussi un pôle de la culture alternative, Artamis. Enfin, le troisième quartier retenu est celui de la Chapelle (700 logements), en bordure de la ville de

Lancy. Tous trois ont été bâtis en zone de développement, avec loyers et prix de vente contrôlés.

L'enquête a été réalisée par le Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL et le Bureau de conseil Mobil'homme, sur commande des départements du territoire (DT) et de la cohésion sociale (DCS). Dans l'ensemble, près de 20% des habitantes et habitants ont participé, soit 1020 personnes (âgées de plus de 15 ans). Une centaine de visiteurs ont également été interrogés. Les résultats de l'étude ont été dévoilés jeudi dernier. Ils montrent que la moitié des sondés sont «plutôt satisfaits» de leur qualité de vie, 40% se disent même «très satisfaits».

Un constat général qui tranche avec les critiques régulièrement émises vis-à-vis de ces grands ensembles 2.0. Ces derniers pécheraient par leur esthétisme – certains les comparent à des «boîtes à chaussures» –, leur aspect minéral et les caractéristiques hyper-fonctionnelles des habitations.

Directeur de l'Office de l'urbanisme, Sylvain Ferretti n'est «pas surpris» par la teneur des résultats. «Il y a une différence entre l'aspi-



Une allée de l'écoquartier des Vergers, à Meyrin. (THÉOPHILE BLOUDANIS/KEYSTONE)

ration résidentielle et l'acceptabilité de la réalité. Disposer d'un appartement neuf, confortable et bien équipé, c'est déjà un motif de satisfaction à Genève», commente-t-il. Malgré le rythme soutenu de constructions, la pénurie de logements continue de sévir dans le canton. Le taux de vacance stagne à 0,34%, le plus bas de Suisse.

Il y a une différence entre l'aspiration résidentielle et l'acceptabilité de la réalité»

SYLVAIN FERRETTI, DIRECTEUR DE L'OFFICE DE L'URBANISME

Un tiers des sondés confient ainsi qu'ils n'ont «pas vraiment» choisi de s'installer dans un de ces écoquartiers. Les facteurs motivant un emménagement sont le cadre de vie, le rapport qualité-prix et la facilité d'accès en transport public. L'étude relève également que les propriétaires et les personnes vivant dans une coopérative d'habitation ont tendance à se montrer davantage satisfaits que les locataires, dont une partie réside dans des logements sociaux.

Cette séparation nourrit parfois un «sentiment d'injustice», comme à la Jonction. «Les coopératives peuvent créer un entre-soi hyper sympa lorsqu'on en fait partie, mais qui peut être mal vécu par ceux qui sont autour», note Sylvain Ferretti. A titre de contre-exemple, la place centrale de l'écoquartier de la Jonction est plébiscitée. «On la jugeait minérale au début, mais les arbres ont poussé. Il y a des gamins qui

garantir «une alchimie» dans ces environnements à forte mixité sociale. De manière générale, les relations de voisinage sont jugées satisfaisantes.

Viser une gestion permanente

A la Chapelle, la vie de quartier pâtit d'un manque de commerces de proximité. Ici, des logements occupent également les rez-de-chaussée des immeubles dans un souci de rentabilité. Ajoutez à cela l'absence d'espaces publics et l'ensemble prend les traits d'une cité-dortoir. «Il faut éviter cela quand l'objectif est de bâtir la ville du quart d'heure», reconnaît Sylvain Ferretti. A titre de contre-exemple, la place centrale de l'écoquartier de la Jonction est plébiscitée. «On la jugeait minérale au début, mais les arbres ont poussé. Il y a des gamins qui

jouent, des commerces et des bistrots autour», se félicite le haut fonctionnaire.

Aux Vergers, la promenade centrale, dépourvue de voitures grâce à l'implantation d'un parking en sous-sol, fait également partie des points forts. Un bémol toutefois: certains secteurs, à proximité des axes routiers, cumulent plusieurs nuisances (bruit, trafic, insécurité routière).

Meyrin, Jonction, Lancy: trois «jeunes» écoquartiers, mais dont la planification remonte à une quinzaine d'années déjà. Pour Sylvain Ferretti, le principal enseignement de cette étude réside dans la nécessité d'une «gestion permanente» des nouveaux quartiers, en impliquant tous les acteurs (cantons, commune et promoteur) lors des différentes étapes du développement – et même après l'arrivée des habitants. ■

Les sanctions de Donald Trump sur le pétrole russe mettent la Suisse sous pression

Guerre en Ukraine Pour la première fois, le président américain s'attaque directement aux revenus énergétiques du Kremlin. L'Inde et la Chine renoncent déjà à leurs importations russes, tandis que Genève abrite encore une filiale du géant Lukoil.

Jorgos Brouzos et Quentin Schlapbach

Le président américain, Donald Trump, n'est pas réputé pour sa modestie dans le choix des mots. Mais concernant les nouvelles sanctions contre la Russie, son discours pourrait bien se justifier. Les nouvelles mesures seraient «tremendous» (énormes), a-t-il déclaré aux journalistes dans la nuit de mercredi à jeudi depuis le bureau ovale.

Pour la première fois depuis l'entrée en fonction de Donald Trump, les États-Unis ont imposé de nouvelles sanctions contre la Russie. Les Américains frappent là où ça fait mal: ils visent les deux géants des matières premières Rosneft et Lukoil, qui financent l'offensive militaire russe en Ukraine.

Concrètement, tous les actifs de ces deux entreprises situées aux États-Unis ou contrôlées par des personnes et sociétés américaines sont désormais gelés. Les entreprises et institutions financières américaines n'ont plus le droit d'entretenir des relations commerciales avec Rosneft et Lukoil. Les banques étrangères s'exposent également à des sanctions américaines si elles poursuivent leurs activités avec ces deux groupes russes ou leurs filiales.

1 Quelles sont les conséquences immédiates?

La Chine et l'Inde constituent les principaux acheteurs de pétrole russe. Ces deux pays essuient régulièrement des critiques pour leurs achats russes à bas prix. Les sanctions visent précisément à pousser Pékin et New Delhi à renoncer à ces approvisionnements. De gros acheteurs indiens ont d'ores et déjà annoncé qu'ils abandonneraient le pétrole russe.

Selon l'agence Reuters, les compagnies pétrolières publiques chinoises ont également suspendu leurs achats de pétrole russe acheminé par voie maritime. La Chine importe néanmoins la majeure partie de son pétrole russe via des oléoducs terrestres, lesquels échappent aux sanctions. Ces perturbations ont provoqué une hausse de près de 5% du prix du pétrole dans la journée.

2 Comment les Européens réagissent-ils?

L'Union européenne (UE) a annoncé jeudi un nouveau train de sanctions contre la Russie, le 19^e depuis l'invasion de l'Ukraine. Les 27 États membres se sont



Trump a fait son annonce inédite lors d'une réunion avec le secrétaire général de l'OTAN, Mark Rutte (à gauche). EPA

Les Américains frappent là où ça fait mal: ils visent les deux géants des matières premières Rosneft et Lukoil, qui financent l'offensive militaire russe en Ukraine.

entendus sur l'interdiction totale d'importer du gaz russe dès 2027. Si la plupart des pays ne dépendent déjà plus du gaz russe, la Slovaquie et la Hongrie restent tributaires des livraisons russes.

L'UE a également prévu des mesures contre les entreprises – notamment chinoises et indiennes – qui entretiennent des relations commerciales avec le régime de Poutine. Elle a par ailleurs ajouté 117 nouveaux navires à la liste de la flotte fantôme russe. Ces pétroliers et méthaniens se voient désormais interdire l'accès aux ports des pays de l'UE.

Avec ses sanctions, l'UE répond indirectement aux demandes de Washington. Depuis des mois, Donald Trump presse les Européens de se passer du pétrole et du gaz russes. Initialement, l'arrêt des importations de gaz russe était planifié pour fin 2027 seulement.

3 Que fait la Suisse quant à ces nouvelles mesures?

Jusqu'à présent, la Suisse a systématiquement adopté les sanctions de l'UE, à de rares exceptions près. Le Conseil fédéral

devrait également reprendre le 19^e paquet de sanctions contre la Russie lors d'une prochaine séance. Les mesures décidées par l'UE n'affectent que marginalement la Suisse.

Interrogé, le Département fédéral de l'économie (DFER) de Guy Parmelin (UDC), responsable du dossier, indique que les services compétents de la Confédération ont pris connaissance des mesures européennes. «Le Conseil fédéral décide à chaque fois au cas par cas si la Suisse reprend entièrement, partiellement ou pas du tout les sanctions décidées par l'UE, explique la porte-parole du DFER, Françoise Tschanz. L'évaluation se fait en tenant compte de critères de politique extérieure, de politique économique extérieure et de critères juridiques.» Le DFER ne précise toutefois pas ce que les nouvelles sanctions américaines signifient pour la Suisse.

4 Quelles sont les retombées pour l'économie du pays?

Même si la Suisse officielle ne reprend pas les mesures amé-

ricaines, celles-ci devraient, selon divers experts, avoir plus d'impact sur l'économie que les sanctions européennes – particulièrement sur le secteur financier. Les banques internationales veillent généralement à éviter avec soin de se retrouver dans le viseur des sanctions américaines.

Dans les cas extrêmes, elles risquent d'être exclues du commerce en dollars, ce qui signerait l'arrêt de mort de toute entreprise financière active à l'international. Les entreprises cotées en Bourse pourraient également se retrouver en difficulté si des liens commerciaux avec Rosneft ou Lukoil venaient à être établis.

Les experts estiment donc que certaines entreprises rompent délibérément leurs liens résidants avec l'industrie pétrolière et gazière russe. L'exemple du club de football viennois Austria Wien illustre les répercussions que cela peut engendrer. Lukoil International sponsorisait les «Special Violets» et les «Special Violets Kids», des équipes composées de joueurs et joueuses handicapés. Cette col-

laboration a pris fin avec effet immédiat, l'Austria Wien ayant annoncé jeudi qu'il n'était pas certain qu'une banque puisse traiter les paiements.

5 Quelles sont les entreprises concernées?

Pendant longtemps, le groupe pétrolier russe Rosneft était représenté en Suisse par une importante succursale. Le groupe a toutefois cessé ses activités dans le pays il y a quelques années. La société, bien qu'en inscrite au Registre du commerce, n'est désormais plus qu'une coquille vide.

En Suisse, une autre entreprise se distingue: Litasco. Cette société ne figure certes pas nommément sur la nouvelle liste de sanctions américaines, mais le texte précise que toutes les entreprises détenues directement ou indirectement à au moins 50% par Rosneft et Lukoil sont également visées.

Or, selon d'anciens communiqués de presse, Litasco appartient entièrement au groupe Lukoil. D'après le rapport de durabilité de l'entreprise genevoise, celle-ci emploie 4600 personnes et gère notamment 580 stations-service, principalement au Benelux ainsi qu'en Europe de l'Est.

Litasco ne commercialise probablement plus de pétrole russe depuis son site genevois. Selon un rapport de Reuters, l'entreprise a transféré cette activité à Dubaï en 2022. Cette filiale figure déjà sur la liste des sanctions de l'UE et fonctionne de manière totalement indépendante de la société suisse, précisant les négociants en matières premières genevois.

La filiale suisse de Litasco reste toutefois active sur le marché et visiblement avec succès. Au printemps 2025, l'entreprise a célébré ses 25 ans d'existence dans un établissement londonien huppé, près de Buckingham Palace. «Cet événement marque le début d'une année pleine d'événements spéciaux, d'initiatives et de jalons pour célébrer l'héritage de Litasco et sa vision de l'avenir», a annoncé l'entreprise sur la plateforme professionnelle LinkedIn.

Impossible de savoir si cette 26^e année sera particulièrement décisive pour l'entreprise. Ni Lukoil ni Litasco n'ont répondu à nos sollicitations.